

**Contre les hommes et les
instruments de la trahison**

**Pour la défense de nos
intérêts matériels et moraux**

**Pour sauver de l'oubli notre
martyre**

**Pour que nous mêmes et nos
enfants ne revoyons...**

*plus jamais
ça!*

TOUS UNIS

pour la renaissance de notre patrie

1946

**FÉDÉRATION NATIONALE
DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS
PATRIOTES**

10, RUE LEROUX

PARIS-XVI^e



1946

Carte d'Adhérent

DÉPORTÉ

N° 53710

Département d e la Marne

NOM FAIVRE

Prénoms Marcel Charles

Adresse 5. Av. Jean Jaurès. Reims

Profession Négociant en Cycles

Né le 8 Juillet 1908

à Valentigney (Doubs)



LE TITULAIRE,



Section locale d e Reims

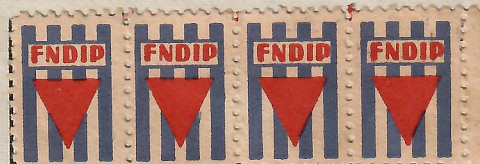
Arrêté le 21 Août 1944

Déporté le 23 Août 1944

Prisons ou
Camps
en Allemagne } NEUENGAMME

Kommandos WILHELMSKAFFEN.

Matricule 44.069



LE PRÉSIDENT,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Handwritten signature of the President.

Handwritten signature of the General Secretary.

Camps de déportation
{ Wilhelmshaven
{ Neuengamme



Compagnons de camps de Marcel Treire
(1944/1945)

libéré par les américaines (nomades)

ALLIED EXPEDITIONARY FORCE

*2 juin
1945*

D. P. INDEX CARD S S

G 03314870 A

1.

(Registration number)

16-35308-3

FAIVRE A

MARCEL

2. (Family name)

(Other given names)

→ *Sandboistel*

3. N

(Signature of holder)

W. Fair
D.P.S.

libéré par les Américains

le 2 juin 1945.

Wilhelmshafen / Neuenburger

Keep this card at all times to assist
your safe return home. The Regis-
tration Number and your name iden-
tify you and your Registration Record.

GPO

16-35306-1

Lensbootel

Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés

FICHE DE TRANSPORT

1822558

(26) Nom Pauvre (27) Prénom Marcel (28) Nom jeune fille _____ (29) Date naissance _____

(30) Nom, prénom, adresse de la personne chez qui vous vous rendez _____

(70) AVIS SERVICE SANTÉ

D R

A

RÉGULATION

Date _____ Heure _____ Départ _____

OBSERVATIONS

4 JULIN
1945

GARE DESTINATAIRE

GARE DÉPART

Cette fiche donne droit, par priorité et sans paiement, au transport du rapatrié de _____ jusqu'à sa destination définitive, par tous les moyens mis à la disposition des Services de rapatriement (à l'exception des autorails de liaison de la S. N. C. F.).

Toutefois, si le rapatrié emprunte des moyens de transport secondaires (autocars, compagnies secondaires de chemin de fer, etc.), il devra acquitter le prix de sa place et inscrire au dos de cette fiche les trajets effectués et les sommes payées. Elles lui seront remboursées sur présentation de cette fiche à la Direction départementale des P.D.R. de sa résidence.

NOTA. - En cas d'arrêts intermédiaires (voir au dos)

TIMBRE GARE DÉPART

EN CAS D'ARRÊT dans une gare intermédiaire située sur le parcours direct, le titulaire du présent titre devra faire apposer le timbre à date de la gare d'arrêt à l'arrivée et au départ.

ARRIVÉE	DÉPART	OBSERVATIONS

TRANSPORTS SECONDAIRES

Trajet

Date

Somme payée

Trajet

Date

Somme payée

Trajet

Date

Somme payée

OBSERVATIONS DU SERVICE DE SANTÉ

(72) Visite Médicale

OUI

NON

(73) Radioscopie

OUI

NON

(74) Radiophotographie

OUI

NON

(75) Retenu Médical	du
	au

(76) Observations

Index gauche

Index droit

(77) Numéro
Registration record

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES PRISONNIERS, DÉPORTÉS ET RÉFUGIÉS

CARTE DE RAPATRIÉ

TITRE PROVISOIRE D'IDENTITÉ

VALABLE jusqu'au

En cas où votre résidence ne serait pas celle indiquée au dos de cette carte,
indiquez ci-dessous votre adresse actuelle

(8) CACHET S

(9) CACHET S SANTÉ

ATTENTION ! - Ne perdez pas cette carte, elle affirme votre qualité de rapatrié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES PRISONNIERS, DÉPORTÉS ET RÉFUGIÉS

CARTE DE RAPATRIÉ

(4) Nom **FATVE** (5) Prénoms **MARCEL** (6) Sexe **M**
(7) Pseudonyme **MARIE - 3-Enfant** (8) Etat Civil **NEUHINGAMME**
(9) Profession **LE RAPATRIÉ DÉPOSÉ :**
(10) Date de naissance **8 7 1908** (11) Lieu de naissance **VALENTIGNY DOUDS**
(12) Nom du Père **ALFRED FRANÇAIS** (13) Nom de la Mère **ALINE BROGNARD**
(14) Nationalité d'origine **FRANÇAIS** (15) Nationalité actuelle **F** (16) Date de naturalisation **1000**
(17) Dernière résidence en France **5 AVENUE JEAN JAURES REIMS**
(18) Nom et adresse de la personne chez qui vous vous rendez **MADAME FATVE A REIMS**
(19) Pièces d'identité produites **NEANT**
(20) Bureau de Recrutement **CHALONS SUR MARNE 1881928** (21) Centre mobilisateur **REIMS SERGENT CHIEF**
(22) Classe de mobilisation **REIMS** (23) Grade **REIMS**
(24) Position militaire au moment du départ en Allemagne **L'ENTRAIDE FRANÇAISE remis le : 2/7/44**
(25) Dernière affectation militaire en France **BASE AERienne 112 - Reims-Courcy**

1h.h. 1p.p.
PHOTO

4 X 4

2 juil 1945
(1) Catégorie **P 1 9 1944**
(2) Date d'arrivée en Allemagne
(3) Dernier lieu de détention ou de travail en Allemagne **Neuhingamme**

LE RAPATRIÉ
A DÉPOSÉ :

Le Rapatrié a REÇU :
Frs prime
Frs
Av s
Marks

Carte de Textile remise.

VETEMENTS

costume
chemise
chaussettes
chaussures

TICKETS TABAC

1822558

ÉTAT FRANÇAIS

Mai 1946

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX PRISONNIERS DE GUERRE RAPATRIÉS
ET AUX FAMILLES DES PRISONNIERS DE GUERRE

MAISON du PRISONNIER de la MARNE

24, Boulevard Lundy - REIMS

Tél. 54-78 et la suite

*Prière de rappeler dans la réponse
les indications ci-dessous :*

SERVICE MÉDICO-SOCIAL
DE LA
CROIX-ROUGE FRANÇAISE
TÉLÉPHONE 45.01

N°
Monsieur F A I V R E Marcel

le 21

Arrêté par la Gestapo en Août 1944 pour
faits de résistance - Déporté à Wilhemsha-
fen et Neuengamme -

3 enfants - Très bonne moralité - Très
honorablement connu.

J. Chatelin
Vice-Prés. Comité de Reims

20 déc 1945

" Centre Départemental d'Entr'Aide des Internés et Déportés Politiques "

Service Social C. O. S. O. R.

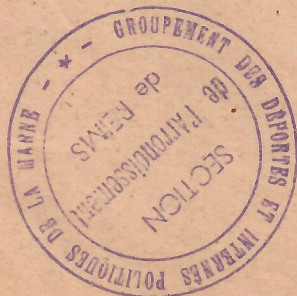
24, BOULEVARD LUNDY, 24

TÉLÉPHONE : 54-78

REIMS, le 20 Décembre 1945

Nous certifions que Monsieur FAIVRE Marcel, né le 8 Juillet 1908 à Valentigney Doubs, arrêté le 21 Août 1944 parti de France avec le dernier convoi, rapatrié le 7 Juin 1945, est inscrit sur nos listes de déportés politiques, et que son état de santé nécessite un séjour en Suisse.

Reims, le 20 Décembre 1945



Mar. Deltour

21 Mars 1951

FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

FFI
COMMANDEMENT MILITAIRE
DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE

Le Commandant Militaire du Département à :

X Certifie sur l'honneur et à toutes fins utiles que Monsieur Marcel FAIVRE né le 8 Juillet 1908 à VALENTIGNEY (Doubs) était inscrit à CEUX DE LA RESISTANCE de la Marne -

Ardent patriote, à milité dès le début dans les organisations de Résistance. - A partir du débarquement à participé à des actions de sabotages, de lignes téléphoniques et véhicules de la Gestapo.

X Le 21 Août 1944 était avec un camarade occupé à couper des lignes téléphoniques ennemies dans le centre de REIMS, surpris par une patrouille, son camarade mortellement blessé, a été capturé et déporté en Allemagne jusqu'au 5 Juin 1945. Rapatrié, atteint de tuberculose pulmonaire, est décédé le 23 Février 1947 des suites de sa maladie.

X L'intéressé est titulaire à titre posthume de la Croix de Guerre avec Palme, décret du 4 Mai 1948.

Ainsi se trouve établi le lien de cause à effet entre les actes de résistance, la déportation et la mort de l'intéressé.

REIMS, le 21 Mars 1951

Le Lt-Colonel BOUCHEZ

Commandant Militaire du Département

[Signature]

MINISTÈRE

DES

ANCIENS COMBATTANTS

ET

VICTIMES DE GUERRE

SUCCESSIONS MILITAIRES & TRANSFERTS DE FONDS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le

14 JUIN 1950

22, Boulevard de la Bastille, 22

PARIS 12°

J. D- T F

454 - L R-4-

N° 31721

Madame FAIVRE Marcel

2 Place Royale

REIMS

Marne

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer que je vous adresse, sous pli chargé -séparé- les seuls objets qui ont pu être récupérés pour le compte de Monsieur FAIVRE Marcel, et dont l'énumération figure sur la quittance ci-annexée que je vous prie de vouloir bien me retourner, après l'avoir revêtue de votre signature, en utilisant l'enveloppe ci-jointe.

Ces objets avaient été saisis sur le Déporté, par les autorités allemandes, lors de son arrivée au camp de NEUENGAMME. *matricule 44.089*

Je ne manquerai pas, le cas échéant, de vous faire parvenir tout ce qui pourrait m'être remis ultérieurement.

Avec mes condoléances,

Veuillez agréer, Madame, mes respectueux hommages.

J. Z. 838648. (16)

Le Chef du Service
des Successions Militaires et Transferts de Fonds

Ministère des
Anciens Combattants et
victimes de la guerre

République Française
PARIS, le 14 Juin 1950

successions militaires
et transferts de fonds
22, Bd de la Bastille
PARIS (12^e)

J.D. - T F 454 - LR 4 -
N° 31.721

Madame FAIVRE Marcel
2, Place Royale
REIMS -Marne-

Madame ,

J'ai l'honneur de vous informer que
je vous adresse, sous pli chargé séparé,
les seuls objets qui ont pu être récupérés
pour le compte de Monsieur FAIVRE Marcel,
et dont l'énumération figure sur la
quittance ci-annexée que je vous prie de
bien vouloir me retourner, après l'avoir
revêtue de votre signature, en utilisant
l'enveloppe ci-jointe.

Ces objets avaient été saisis sur le
déporté, par les autorités Allemandes,
lors de son arrivée au camp de NEUENGAMME.

Je ne manquerai pas, le cas échéant,
de vous faire parvenir tout ce qui pour-
rait m'être remis ultérieurement.

Avec mes condoléances, veuillez
agréer, Madame, etc...

Signé : le chef du
service des successions et
transferts de fonds

Pour copie certifiée conforme

* l'original est présenté.



Pour le Maire

l'Adjoint Délégué

Amigou

Faire

ETAT FRANCAIS

Mars 1951

COMMISSARIAT GENERAL AUX PRISONNIERS DE GUERRE
RAPATRIES ET AUX FAMILLES DE PRISONNIERS DE
GUERRE

MAISON DU PRISONNIER de la MARNE
21 Bd Lundy - REIMS

Service Médico-social
de la
CROIX ROUGE FRANCAISE

Monsieur FAIVRE Marcel

Arrêté par la Gestapo en Août 1944 pour
faits de résistance - Déporté à WILHEMSHAFEN
et NEUENGAMME -

3 enfants - Très bonne moralité - Très
honorablement connu -

Signé :

J. CHATELIN
Vice-Présidente du Comité de Reims

Pour copie certifiée conforme
à l'original présenté.

REIMS, le 19 MAR 1951



Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Faivre

RÉGION.

MOD. N° 12.

JG/

GUERRE 1939-RESISTANCE

1° INSTANCE

CENTRE DE RÉFORME DE PARIS

14 Avril 1947

un peu tard !

CERTIFICAT

destiné à permettre à M (1) FAIVRE Marcel
pensionné de guerre, de bénéficier du tarif spécial de transport en chemins de fer.

QUART-PLACE

Je soussigné (2) Médecin Lieutenant-Colonel A. GARRIGUES

Médecin-Chef du Centre de réforme de PARIS

certifie que la Commission spéciale de réforme de (3) SEINE

dans sa séance du (4) 9 Avril 1947 a reconnu à

M (1) FAIVRE Marcel ex (5) sergent-Chef

au (6) Base Aérienne II2

une invalidité de (7) CENT %

à titre (8) TEMPORAIRE - RÉFORME DÉFINITIVE N°1

Fait à PARIS, le 14 Avril 1947.

Le Médecin-Chef,

Au cas où la Commission de réforme aurait en outre accordé au mutilé le bénéfice de l'article 10 de la loi (allocation égale au quart de la pension aux mutilés ne pouvant se mouvoir, se conduire ou accomplir les actes essentiels de la vie sans le concours d'une tierce personne), la mention en sera spécialement portée sous cette forme au-dessus de la signature du médecin-chef :

Je certifie en outre que la Commission spéciale de réforme a reconnu à M (1).....

le droit au bénéfice de l'article 10 de la loi du 31 mars 1919.

(1) Nom, prénoms de l'intéressé.

(2) Nom, prénoms, grade.

(3) Ville.

(4) Date.

(5) Grade.

(6) Corps ou service auquel appartenait l'intéressé.

(7) Écrire le taux en toutes lettres.

(8) Temporaire ou définitif.